

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 12 mai 2019

Les Clées	10 h 00	Culte. Taizé. A. Gelin.
Baulmes	10 h 00	Culte. Offrande. T. Rakotoarison.
Grandson	10 h 00	Culte. Cène. F. Lemrich.
Fiez	10 h 00	Culte. Cène. J.-N. Fell.
Champvent	10 h 00	Culte. A.-C. Rapin et C. Gayle.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
 1^{er} et 3^e dimanche du mois: messe à 9 h 30 à Baulmes

Journée «Coup de balai»

Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant participé à la journée «Coup de balai» du 27.04.2019, ce qui a permis de ramasser bon nombre de déchets en tout genre, dans une ambiance conviviale malgré le mauvais temps ! Merci pour votre investissement.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 186018

Compétence: (ME) Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue des Chenevières 7

Coordonnées (E/N): 2529830/1182690

Parcelle N°: 43

ECA N°: 34

Note recens. architectural: 6

Propriétaires: Blanc Philippe et Ariane, rue des Chenevières 7, 1446 Baulmes, tél. 024 459 23 47

Auteur des plans: Lyon Olivier, architecte, reg. mandataire N°: 1113, Atelier O Sàrl, route de Neuchâtel 8, 1032 Romanel-sur-Lausanne, tél. 021 646 32 13, info@atelier-o.ch

Nature des travaux principale: Transformation
Description de l'ouvrage: Isolation de l'annexe et ouverture en façade Est

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du plan du registre foncier (mesuration officielle): Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 08.05.19 au 06.06.19.

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Tirs à balles 2019

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

TIRS à 300 mètres

Mercredi 8 mai 2019 de 17h00 à 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 10 mai 2019 de 15h00 à 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 11 mai 2019

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 15 mai 2019 de 17h00 à 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 17 mai 2019 de 15h00 à 20h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 22 mai 2019 de 18h00 à 20h30

TIR MILITAIRE

Mercredi 29 mai 2019 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 5 juin 2019 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 12 juin 2019 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 19 juin 2019 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 3 juillet 2019 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 17 juillet 2019 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 7 août 2019 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 14 août 2019 de 18h00 à 20h30

Entraînement

Mercredi 21 août 2019 de 18h00 à 20h30

TIR MILITAIRE

Mercredi 4 septembre 2019 de 17h30 à 20h00

Entraînement

Samedi 21 septembre 2019 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 28 septembre 2019 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 5 octobre 2019 de 13h30 à 17h30

Entraînement

Samedi 12 octobre 2019 de 13h30 à 17h30

Tir de clôture interne

Samedi 19 octobre 2019 de 13h30 à 17h30

Tir de l'amitié avec Villars-sous-Yens

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Autorisation

Dans sa séance du 29 avril 2019, la Municipalité a autorisé M. Jean-Luc Degiez à :

- bétonner la place derrière son hangar (bâtiment N° 272)
- poser un store au sud du bâtiment N° 129, parcelle N° 312.

La Municipalité

Dispense d'enquête N° 143

Dans sa séance du 29 avril 2019, en application de l'article 111 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité a dispensé des formalités d'enquête les travaux suivants:



VUITEBŒUF
www.vuitebœuf.ch

Requérant: M. Jean-Luc Degiez, Grand'Rue de Peney 3, 1445 Vuitebœuf.

Objet: Création d'un couvert pour 3 voitures au nord du bâtiment N° 129, parcelle N° 312.

Cet avis est affiché aux piliers publics de Peney et de Vuitebœuf

du 8 mai au 27 mai 2019

Les plans peuvent être consultés pendant la même période au greffe municipal.

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité

Avis d'enquête

Une enquête publique est ouverte à la demande de la société Romande Energie SA, concernant (1) l'approbation du projet définitif d'usage d'eaux de l'Arnon comme force motrice et (2) le permis de construire, respectivement sur le domaine public cantonal «l'Arnon», au lieu-dit «Gorges de Covatanne», ainsi que sur les parcelles privées figurant sur le plan d'enquête sur le territoire des Communes de

SAINTE-CROIX, VUITEBŒUF

Coordonnées moyennes: 2'531'400 / 1'184'890

L'avis d'enquête paraît en parallèle dans la partie «Territoire et environnement» et dans la partie «Communes» de la *Feuille des avis officiels* (FAO), ainsi que dans le journal local de chacune des Communes.

Les pièces en relation avec cette demande seront déposées du **10 mai 2019 au 11 juin 2019** inclusivement, aux greffes municipaux des Communes de Sainte-Croix et Vuitebœuf où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les personnes qui auraient des observations ou des oppositions à formuler sont invitées à les consigner et à les motiver sur la feuille d'enquête annexée au dossier ou par courrier adressé au greffe municipal.

La présente enquête est ouverte conformément aux dispositions de la loi sur l'utilisation des lacs et cours d'eau dépendant du domaine public et de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions.

*Département du territoire et de l'environnement
Direction générale de l'environnement*



RANCES

Covoiturage

La Municipalité a créé une nouvelle page destinée aux habitants de Valeyres-sous-Rances, Rances et environs, afin d'optimiser leurs trajets réguliers.

Elle enregistre les offres et les demandes en termes de covoiturage.

Proposez ou trouvez un covoiturage sans attendre en vous inscrivant sur la page <http://www.valeyres-sous-rances.ch>, puis en cliquant sur l'onglet «Vie locale» et «Covoiturage».

Indiquez dans la case «Remarques» votre trajet et vos horaires.

Veillez noter que la Commune ne fait pas l'intermédiaire et que vos coordonnées sont rendues publiques.

Les disponibilités seront mises à jour toutes les semaines.

La Municipalité



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Covoiturage

La Municipalité a créé une nouvelle page destinée aux habitants de Valeyres-sous-Rances, Rances et environs, afin d'optimiser leurs trajets réguliers.

Elle enregistre les offres et les demandes en termes de covoiturage.

Proposez ou trouvez un covoiturage sans attendre en vous inscrivant sur la page <http://www.valeyres-sous-rances.ch>, puis en cliquant sur l'onglet «Vie locale» et «Covoiturage».

Indiquez dans la case remarques votre trajet et vos horaires.

Veillez noter que la Commune ne fait pas l'intermédiaire et que vos coordonnées sont rendues publiques.

Les disponibilités seront mises à jour toutes les semaines.

La Municipalité

Promenons-nous

Cette année, la Municipalité a le projet de faire une promenade dans le passé...

Pour cela, nous sommes à la recherche de photos, archives, documents divers et bien sûr toute histoire ou anecdote qui nous permettraient de découvrir l'histoire de notre beau village.

Nous nous tenons évidemment à votre disposition pour toute question ou pour récolter les documents que vous voudrez bien nous prêter.

Un grand merci pour votre collaboration.

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Stand de tir

**Tirs des Municipalités
du District Jura Nord-Vaudois**

**Vendredi 10 mai 2019 de 17h00 à 20h30
Samedi 11 mai 2019 de 8h30 à 11h30**

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



SUSCÉVOZ

Dispense d'enquête N° D-2019-005-I-M

Dans sa séance du 29 avril 2019 en application de l'art. 111 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC), la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions légales et réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête publique et délivré un permis de construire à et pour:

Propriétaire: M. Patrick Hurni

Droit distinct et permanent: Néant

Promis vendu: Néant

Auteur des plans: Le propriétaire

Nature des travaux: Réfection de toiture et pose de 2 vélux

Situation: Zone village

Adresse de l'ouvrage: Route d'Épendes 8

Parcelle N°: 42

Degré de sensibilité au bruit: III

Dérogations: Néant

Le dossier peut être consulté auprès du greffe municipal.

La Municipalité



LIGNEROLLE

Demande de permis de construire (P)

Commune: Lignerolle

Compétence: (M) Municipale

Ref. communale: 04/19

CAMAC N°: 185973

Parcelle N°: 569

ECA N°: 279a

Coordonnées (E/N): 2525305/1177205

Nature des travaux: Adjonction. Construction d'une annexe

Situation: Route de L'Abergement 15

Propriétaire, promettant, DDP: Blaser Hans Peter

Auteur des plans: Estoppey Henri, bureau technique

Demande de dérogation: Non

Enquête publique ouverte du 08.05.2019 au 06.06.2019.

La Municipalité

Demande de permis de construire (P)

Commune: Lignerolle

Compétence: (ME) Municipale Etat

Ref. communale: 05/19

CAMAC N°: 185300

Parcelle N°: 483

ECA N°: 156, 276

Coordonnées (E/N): 2525267/1176778

Nature des travaux: Construction nouvelle - Nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA / LGSE

Situation: Route des Condémines

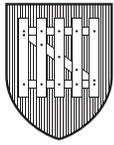
Propriétaire, promettant, DDP: Werly et Cie

Auteur des plans: Hitz Max, Hitz et Partner SA

Demande de dérogation: Anticipation sur la limite des constructions définie sur le plan d'alignement du 16.09.1980

Enquête publique ouverte du 08.05.2019 au 06.06.2019.

La Municipalité



LES CLÉES

Elagage des haies et des arbustes

En application des dispositions de la Loi sur les routes, la Municipalité rappelle aux propriétaires que les haies et les arbres en bordure des voies publiques (chemins bétonnés et forestiers compris), ne doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation.

Les branches qui dépassent les limites de propriété et pouvant gêner le passage des véhicules, machines agricoles ou piétons, doivent être coupées.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

La Municipalité

Chemins agricoles

Les propriétaires et fermiers doivent faucher les banquettes bordant leurs terrains.

La Municipalité remercie chacun de bien vouloir se conformer à ces directives faute de quoi, dès le 15 juillet prochain, elle fera exécuter les travaux de fauchage et de taille aux frais des propriétaires, sans avis préalable.

La Municipalité



ORGES

Stand de tir

Demain soir ! - Jeudi 9 mai 2019
Stand d'Orges

Tirs militaires obligatoires et exercices
17 h 30 - 19 h 30

Suivis de grillades pour tous. Venez nombreux !

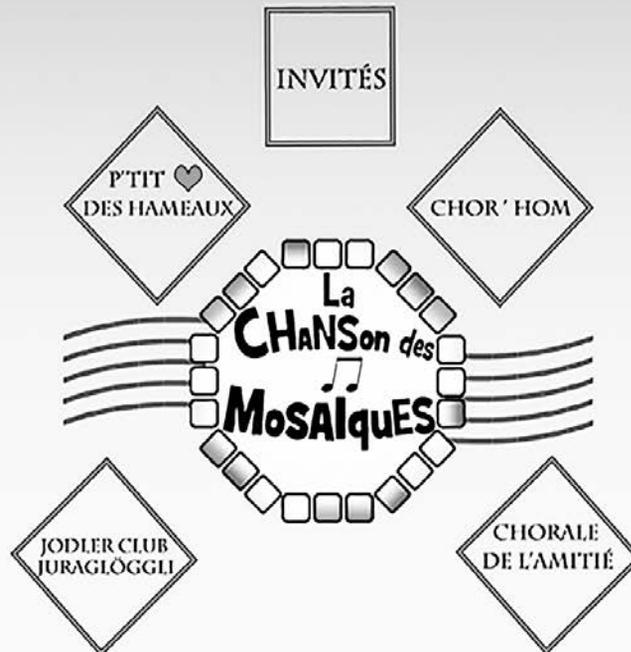
Pensez aussi à réserver les 20, 21 et 22 juin 2019 pour la fête de l'Abbaye.

Organisation: Abbaye d'Orges

25 MAI 2019

ORBE - LE PUISSOIR

FÊTE DE FUSION ET INAUGURATION DES COSTUMES



SOYEZ LES BIENVENUS

16 H 30 DÉBUT DES FESTIVITÉS

20 H 15 REPAS

ANIMATION MUSICALE MICHEL

REPAS SUR INSCRIPTION: JAMBON FRITES SALADE DESSERT 25.-

RÉSERVATION: TEL: 078 649 04 47 MAIL: gyger.o@bluemail.ch

Tir Sportif



Le Goupil

TIR DU «GOUPIL» - VALEYRES-SOUS-RANCES

Mercredi 15 mai 2019 de 17h00 à 20h30

Jeudi 16 mai 2019 de 17h00 à 20h30

Vendredi 17 mai 2019 de 15h00 à 20h30

Samedi 18 mai 2019 de 8h30 à 12h00

Chaque soir: petite restauration, grillades, frites, salade

Samedi midi: REPAS dès 13h00 (Rôti à la broche - Frites - Légumes - Salade - Fromage - Dessert - Café)
Adultes: Fr. 25.-/personne - Enfants de 6 à 15 ans: Fr. 1.- par année d'âge

Inscriptions: Jean-Yves Conrad, 079 637 96 09

Bienvenue à toutes et à tous

La Société se réjouit de vous accueillir dans son stand et à sa sympathique buvette.

Le comité



Grand'Rue 22
1446 Baulmes
boucherieperusset.ch
T 024 459 14 02



vo
tre
BOUCHER
TRAITEUR

Actions de la semaine

Filet de poulet mariné à l'abricot à Fr. 32.50/kg
Brochette «Mojito» (porc-menthe-citron vert) à Fr. 35.- / kg

SANI-BOIS

André Overney
Traitement de charpente
Cirons - capricornes - vers du bois
Nettoyage de poutres - nids de guêpes
Champignons du bois - mэрule
1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



GROUPEMENT «AÎNÉS»

DE BAULMES - RANCES - VALEYRES - VUITEBŒUF - PENEY

Course annuelle

Jeudi 23 mai 2019

Visite du musée de la boissellerie à Bois d'Amont, France

Prix: Fr. 80.- / personne.
ATTENTION! Ne pas oublier votre pièce d'identité et prévoir quelques euros.

Lieux de rendez-vous et heures de départ :
- Vuitebœuf (devant l'église): 7 h 15 (arrêt possible à Peney sur demande)
- Baulmes (Hôtel de Ville): 7 h 30
- Rances (Écusson Vaudois): 7 h 45
- Valeyres (Grande salle): 8 h 00

Retour prévu vers 18 h 30.

Inscription **jusqu'au jeudi 16 mai 2019, dernier délai** (heures des repas), auprès de Serge Caillet à Baulmes, 024 459 14 27 ou de Lucette Barbier à Rances, 024 459 20 20.

Les bénévoles

SOLCREATIONS

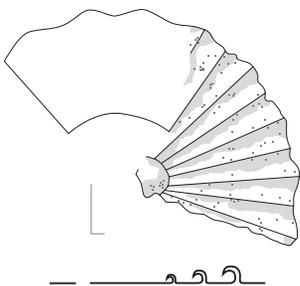
OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

depuis 30 ans www.solcreations.ch
à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26



Restaurant de la
PLAGE

1400 YVERDON-LES-BAINS

Téléphone 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50

OUVERT TOUS LES JOURS



A 5 minutes des sorties autoroutières Yverdon-Sud ou Yverdon-Ouest

Menu de la Fête des Mères

Dimanche 12 mai 2019

Salade mêlée

Filets mignons de porc, sauce morilles
Pommes croquettes rösti - Légumes du printemps

Entremets poire chocolat et sa crème vanille

Prix du menu: Fr. 47.-

PLUS PETITE CARTE



Pour réservation: **Tél. 024 425 35 13**

Ouvert tous les jours

Se recommandent: la Famille Collaud et son personnel

RANCES
Samedi 18 mai 2019
9h00 - 14h00

Vide-Grenier
dans la cour d'école

Inscription et renseignements:
 079 129 66 59
 videgrenier.rances@gmail.com



Laurent Bader
Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3 - 1445 VUITEBCEUF
 Tél: +41 24 459 25 75
 laurent.bader@badermetaux.ch

www.badermetaux.ch



Ecrivain public
 Lettres Retrouvées
 Ria Matile

Chemin Sous-Bois 1 - 1435 Essert-Pittet
 077 452 80 19
 lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !
 Dans votre région, votre écrivain public...
 ... prépare votre courrier, discours ou poème;
 ... corrige votre document ou le réécrit;
 ... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.

Un chaleureux
MERCI

à toutes les personnes
qui, par leur présence,
leur don
ou leur aide, ont
contribué à la réussite
de la journée
du 5 mai dernier

Société de couture, Champvent



www.porchet-foret.ch

Pierre Porchet

Entreprise Forestière
 079 239 94 66 - 024 441 70 22

Ballades

Association Culturelle de Baulmes et environs

Ballade et cueillette avec
Michaël Berthoud

Mercredi 22 mai 2019 : enfants
 de 14h à 17h

Samedi 25 mai 2019 : ouvert à tous
 de 14h à 17h

en forêt

 **Cueilleurs Sauvages**

Une façon de découvrir la nature pour enfants et adultes, à travers la cueillette de plantes sauvages, la cuisine au feu de bois, le landart et divers jeux ludiques et sensoriels (pour la ballade enfant).

Avec : Michaël Berthoud (www.cueilleurs-sauvages.ch)

Inscription : carole.duvoisin@gmail.com ou 079/606.47.44
 Enfants : 15.- / adultes 25.-

<https://baulmes-culture.ch>




Des professionnels
à votre service !

Elagage - Démontage d'arbres - Eparage - Sylviculture
 Bûcheronnage - Débardage - Câble-grue - Exploitation mécanisée
 Achat de bois sur pieds

CERUTTI MAÇONNERIE

1422 Grandson

Rénovations - Aménagements
Façades - Travaux intérieurs

CONSEIL ET DEVIS GRATUITS

Travail soigné - Prix concurrentiels

078 623 44 26

Nouvelle saison moto

Les quatre situations les plus dangereuses

Avec le retour des beaux jours, de nombreux motocyclistes ont sorti leurs engins et ont déjà effectué quelques virées. Même si le nombre d'accidents a fortement diminué en Suisse ces dernières années, il n'en demeure pas moins qu'en 2018, 42 motards ont été tués et 1068 grièvement blessés. Le BPA et ses partenaires ont déterminé quatre situations particulièrement dangereuses et les ont thématiques dans une opération de sensibilisation et de formation.

En 2018, 42 motards ont été tués et 1068 grièvement blessés sur les routes helvétiques. Malgré une diminution très importante du nombre d'accidents ces dix dernières années, le risque d'être grièvement blessé ou de perdre la vie dans un accident est environ 50 fois plus élevé pour les motocyclistes que pour les conducteurs ou passagers d'une voiture.

Fort de ce constat, le BPA, la Fédération motocycliste suisse (FMS) ainsi que l'Association Suisse des Moniteurs de Conduite (ASMC) et l'Association suisse des moniteurs de moto-école (ASMM) ont déterminé quatre situations particulièrement dangereuses pour les motocyclistes. Celles-ci sont thématiques dans une opération de sensibilisation et de formation, qui a pris la forme d'une série web avec les conseils de trois BikeXperts reconnus dans le milieu: Mrs Phoenix, Huevo et Usseglio. Celle-ci a été rendue possible grâce au soutien financier du Fonds de sécurité routière (FSR).

Situation N° 1: croisements et sorties
Un tiers de tous les accidents de moto ont lieu aux croisements et aux sorties. Les motards ont une silhouette fine et peuvent passer inaperçus aux yeux des automobilistes.



Eric et Myriam Hamart

Route Romaine 2

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Tél. 024 441 00 06 - Fax 024 441 00 19

info@lavieilleauberge.ch - www.lavieilleauberge.ch

Menu Fête des Mères

Dimanche 12 mai 2019

Velouté de petits pois, crème fouettée au raifort et blinis «Maison»
Roussanne IGP Méditerranée blanc, La Bastide Saint Dominique, Courthézon, 2017

Terrine de foie gras de canard au naturel, chutney de rhubarbe
Dido blanc, 50% Macabeu, 40% Grenache Blanche et 10% Cartoix, René Barbier, Priorat, Montsant, Espagne, 2017

Pavé de cœur de filet de bœuf grillé, jus au thym
pomme boulangère et fine ratatouille
Diecci Cavalli, Sangiovese Grosso, Cabernet sauvignon, Grenache, Carignano, Enoteca Caponni, 2015

Assiette gourmande

Cake au chocolat blanc et pralines roses, bavaois fraise et sa compotée à la citronnelle
minestrone de fruits exotiques, glace au mascarpone
Paradidou, vin doux naturel, issu de Chardonnay, Pinot Blanc et Sauvignon Blanc
Domaine du Paradis, à Satigny, 2013

Prix par personne:

Menu complet à Fr. 76.- / Menu avec dégustation de vins à Fr. 112.-

«Ces derniers peuvent de plus avoir de la peine à estimer correctement la vitesse et la distance qui les sépare du deux-roues», complète Christoph Jöhr, responsable de la section Comportements routiers.

Situation N° 2: freinage

Par crainte de trop freiner, beaucoup de motocyclistes se sont appropriés une technique incorrecte: freinage excessif à l'arrière et trop faible à l'avant. Et ne pas savoir correctement, c'est perdre de sérieux mètres, ce qui pourrait être fatal. Il est donc important que même les motards expérimentés s'entraînent à freiner. Pour Christoph Jöhr, l'importance de l'ABS n'est finalement plus à démontrer; celui-ci réduit en effet de moitié le risque d'accident grave.

Situation N° 3: distance de sécurité

Les tamponnements occupent la troisième place du classement dans la statistique des accidents. Il est en effet primordial pour un motocycliste de conserver une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède. En talonnant de trop près ce dernier, il est moins visible et risque même de disparaître dans l'angle mort de la voiture.

Situation N° 4: virages

Une moto inclinée dans un virage est aussi large qu'une voiture. Dans un virage à gauche, le moto-cycliste risque ainsi d'être percuté par un véhicule arrivant en sens inverse, car ce dernier coupe le virage ou parce que la tête du motard se trouve sur

la voie d'en face. «Lorsque sa trajectoire est correcte, le motard dispose de plus d'une bonne visibilité», explique Christoph Jöhr. Et de conclure: «Un motard doit toujours adapter sa vitesse. Dans un virage, il doit notamment ne pas oublier que, contrairement à une voiture, il ne peut pas freiner à fond.»

Source: bfu.ch

